agents qui l'arrêtèrent furent mordus, frappés et houspillés d'une remarquable façon.

Enfin, la police a également mis en état d'arrestation une ménagère de la rue Beaurewaert, Marie H..., dont les habitants de la rue Sainte-Elizabeth pouvaient, dans la soirée de dimanche, voir la démarche sinueuse et entendre les étonnants éclats de voix.

Un ménage modèle. — Les époux R...., qui habitent dans une cour de la rue Pierre-de-Roubaix, s'entendent à peu près aussi bien que Socrate et sa femme Xantippe ; seulement Julien R. est loin d'avoir la patience du philosophe grec.

Dimanche, vers neuf heures du soir, une querelle éclata entre eux; aux arguments succédèrent bientôt les coups, et, enfin, pris d'une frénésie furieuse, le mari sauta sur le mobilier, la femme sur la vaisselle, et v'lan, pif, pal, patatras, une scène de destruction terrible commença.

Elle se termina, dix minutes après, environ, quand tout le ménage fut en pièces et qu'un voisin réveillé par le tapage, eût menacé de se plaindre à M. Leroy, commissaire du troisième arrondissement.

Lannoy. — Un vol a été commis, entre cinq et sept heures du soir, chez les époux Mulliez, durant leur absence. Le malfaiteur a pénétré par une fenêtre qui, fermant mal, peut être facilement ouverte. La somme enlevée, en partie dans une armoire, en partie dans une bourse placée entre matelas, est de 300 francs environ.

Lannoy. — La ducasse de Lannoy a donné dimanche à la ville une animation inaccoutumée ; c'est bien le cas de le dire, car Lannoy est une des communes les plus calmes des environs de Roubaix. Des tirs, des fritures, des évents de marchands de pains d'épices et pains d'amendes, la baraque de la belle Gitana qui s'est égarée par là, voilà ce qui compose la ducasse de Lannoy en 1887.

Leers. — Vpici les résultats des élections municipales qui ont eu lieu dimanche à Leers.

Electeurs inscrits....	386	
Votants.....	261	
MM. Constant Ducatillon.	222	voix, élu.
Florimond Delbecq..	201	» »
Louis Constant.....	231	» »

Bulletins nuls et divers, 4.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 48me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

Depuis 3 ans

L'Echelle (Aisne). Mon père souffrait depuis trois ans d'un mal de reins; grâce aux bonnes Pilules suisses à 1 fr. 50 la boîte, il se trouve beaucoup mieux. Georges Dramagore. Signature légalisée.

Au moins 20 ans

Oraison (Basses-Alpes). Je souffrais depuis au moins vingt ans; c'était une douleur intermittente; des fois, je souffrais tellement que je ne pouvais pas travailler; mais, depuis que je fais usage des Pilules suisses, à 1 fr. 50 la boîte, je me trouve très bien. Albin Masse. Signature légalisée.

Depuis 18 mois

Saint-Jean-sur-Veyle (Ain). Depuis dix-huit mois, je ne pouvais aller du ventre qu'au moyen de purgations, et cela me causait de grands maux de tête et de reins. Je fis venir deux boîtes de Pilules suisses à 1 fr. 50, et depuis que j'en ai fait usage, je me trouve beaucoup mieux. J. Surgot, charron. Signature légalisée. 14742d

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de Roubaix-Tourcoing. — 6me exposition des arts décoratifs, rue de l'Alouette, 58. — Prix d'entrée : 50 centimes les dimanche, lundi et jeudi ; 1 franc les autres jours.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 heures à 6 heures.

TOURCOING

Un incident au Conseil municipal. — Nous avons relaté brièvement, samedi soir, à l'issue de la réunion du Conseil municipal, l'incident qui s'est produit au moment où la séance allait être levée : nous croyons devoir revenir sur ce fait par un exposé plus complet des circonstances qui l'ont amené.

Dans le cours de la discussion soulevée, vendredi soir, à propos de la création d'un collège de filles, M. Dewyn avait lancé à l'adresse de M. Bigo les mots insultants de « vous en avez menti ». Ces paroles, prononcées sur un ton fort élevé, n'avaient pas été relevées immédiatement par le maire, à qui incombe la mission de sauvegarder la dignité du conseil en réprimant de pareils écarts de langage. Il y avait lieu de s'en étonner : aussi M. Jules Desurmont a soulevé la question, samedi soir, à peu près dans ces termes :

« Un incident regrettable s'est produit hier dans » le cours de la discussion. Un de nos collègues » s'est oublié au point d'insulter grossièrement » M. Bigo. Je demande à M. Dewyn s'il retire la » parole qu'il a prononcée hier. Il n'est pas permis » de tenir de pareils propos : je m'étonne qu'on ne » les ait pas relevés immédiatement. »

M. Dewyn essaie de se justifier en disant que M. Bigo attaquait injustement le Lycée.

M. le Maire intervient alors : « Je n'ai pas entendu, dit-il, ces paroles : je me serais fait un » devoir de rappeler aux convenances celui qui » les avait prononcées. Il faut aussi tenir compte » de la chaleur de la discussion et je ne doute pas » que M. Dewyn ne retire les expressions blessantes dont il s'est servi. »

M. Dewyn, d'un ton narquois « si cela peut » vous faire plaisir, M. le Maire.... »

A quoi M. Desurmont réplique qu'il ne s'agit pas ici de faire plaisir, mais de reconnaître un tort : « il ne vous est pas permis, ajoute-t-il vivement » en s'adressant à M. Dewyn, de dire à quelqu'un » qu'il a menti. Moins que tout autre, vous avez » le droit de vous servir d'expressions semblables » vis à vis de l'un de vos collègues. Je n'exagère » pas en parlant ainsi, et s'il vous faut des preuves, je suis tout prêt à les fournir. »

M. Hassebroucq : « C'est vous, M. Desurmont, qui envenimez la discussion et qui vous oubliez. »

M. Desurmont proteste contre cette appréciation, mais M. le maire, sans donner d'autres explications, lève brusquement la séance.

Tel est le récit aussi fidèle que possible de cet incident.

Nous n'ajouterons pas de commentaires ; le public appréciera.

Eglise de Notre-Dame-de-Lourdes. — Voici l'ordre des cérémonies pour cette semaine :

Le lundi 9. A six heures, Messe de Pèlerinage pour les paroissiens du pavé de la Croix-Rouge.

Le mardi 10. A six heures, Messe de pèlerinage pour les paroissiens de l'Issue-Tahon.

Le mercredi 11. A six heures, Messe de communion A cette Messe et au Salut du soir assisteront les paroissiens de la rue du Riscontout. — A huit heures, Messe de pèlerinage pour les membres de la Conférence de Saint Vincent de Paul de la paroisse Notre-Dame.

Le jeudi 12. A six heures, messe de communion. A cette messe et au salut du soir assisteront les paroissiens de la rue d'Halluin. — A huit heures et demie, messe solennelle du Saint Sacrement et pèlerinage de l'école de filles de la paroisse. — A neuf heures et demie, messe de pèlerinage par M. l'abbé Salembier, aumônier de l'Hospice, les chants seront exécutés par les orphelines.

Le vendredi 13. A six heures, messe de pèlerinage pour les paroissiens de la rue de la Croix.

Le samedi 14. A six heures, messe de pèlerinage pour les paroissiens du Pont-de-Neuville.

Le Dimanche 15. Grand'messe solennelle à dix heures. — Vêpres à deux heures et demie. — A quatre heures et demie, salut solennel de pèlerinage pour l'Association de la Sainte-Famille de Roubaix (Saint-Joseph); le sermon sera donné en flamand et les chants seront exécutés par les membres de l'Association. — A six heures et demie, récitation du Rosaire et Salut.

Une servante, Roumanie Holvoet, âgée de 17 ans, en service chez M. Lagre, cabaretier à la Croix-Rouge, a été arrêtée dimanche pour vol d'une somme de 24 fr. 50 au préjudice de ses patrons.

Des ventes publiques de laines auront lieu les jeudi 12 mai courant et vendredi 13, à trois heures de l'après-midi, dans la salle des ventes de M. Albert de Haes, rue Neuve-de-Roubaix, 38. Dans ces deux séances il passera sous le marteau : 100,000 kilog. de déchets, 75,000 kilog. de blousses, 155,000 kilog. laines brutes et lavées, 55,000 kilog. de peignés et 350 balles Buenos-Ayres d'importation directe.

A la vente de vendredi passeront 100,000 kilog. peignés et blousses provenant du sauvetage de l'incendie du peignage de Dorignies.

LILLE

Un soi-disant protégé du général Billot — Nous avons raconté en son temps l'histoire de Mary Cliquet, ancien notaire de Périgueux, qui fut auteur dramatique, commanditaire de directeurs de théâtres à Paris, et qui fut condamné par le jury de la Seine à vingt ans de travaux forcés pour faux, détournements de fonds, abus de confiance, etc., etc.

Mary Cliquet, à Nouméa, n'a point renoncé à ses procédés peu délicats, et ses nouveaux exploits vont l'amener prochainement devant le Conseil de guerre de Nouméa.

Cet ancien notaire, qui ambitionnait à la Nouvelle-Calédonie la place d'employé à l'hôpital militaire de Nouméa, place fort recherchée par les facilités qu'elle offre pour une évasion, avait tenté toutes sortes de démarches pour obtenir ce poste.

N'ayant pu réussir, il s'avisa un beau jour de faire fabriquer une lettre adressée à M. le lieutenant-colonel d'infanterie de marine Ortus, et signée « général Billot », dans laquelle celui-ci recommandait Mary Cliquet, avec prière de le caser comme infirmier militaire de Nouméa, ce qui lui serait, disait-on dans la lettre, de la dernière facilité, puisque M. le gouverneur Le Boucher devait prochainement quitter le pays et qu'à cette occasion l'intérim de la direction allait lui être confié ».

Dès que le colonel Ortus prit la tête du gouvernement néo-caledonien, Mary Cliquet entra comme infirmier à l'hôpital militaire. et M. le général Billot, son soi-disant protecteur, en fut avisé.

Le commandant du 1er corps d'armée écrivit au colonel une lettre dans laquelle il se montrait fort contrarié de ce que celui-ci eut put supposer qu'il ait pu avoir des relations avec un forçat.

La prétendue lettre du général Billot, avait été fabriquée de toutes pièces à Nouméa. Tout était parfaitement imité; en tête, timbres, cachets de tous les points où la lettre devait être timbrées dans son parcours de Paris à Nouméa.

Il est probable que cette aventure rapportera à l'ex-notaire de Périgueux une aggravation de peine de quelque dix ans de travaux forcés.

Le Broquelet. — C'est aujourd'hui la fête du Broquelet, l'antique et populaire fête du Broquelet.

Une messe a été dite dans la basilique de Notre-Dame-de-la-Treille, par M. le chanoine Delassus.

La cour de la mairie présentait son aspect animé des jours traditionnels d'unions matrimoniales.

M. l'adjoint Dutilleul, a nui 72 couples.

L'Exposition des Arts incohérents a été visitée dimanche par un grand nombre de personnes.

Dans le tas des objets exposés, on peut signaler une *Vue de Loos, la nuit*, la *Physique et la Chimie incohérentes*, le *Suicide par asphyxie*, *Cinq semelles en ballon*. *C'était un crâne*, *Corps de ballet*, la *Pêche interdite*, etc., etc.

Il y a de tout dans cette exposition jusqu'à de l'histoire ancienne et presque oublié, le *Petit Nord* et le *Lillois*, sous le titre : Oreste et Pylade.

Souscription scolaire en faveur des Ecoles des paroisses pauvres de Lille. — MM. Schérer de Scherbourg, 1,000 fr. ; Alfred Scalbert, 500 fr ; Guecq d'Henripret, 1,000 fr.; Auguste Scalbert, 1.000 fr.; Eugène Duverdyn 500 fr.; Mourcou-Malfait, 1.000 fr.; Auguste Wallaert, 1.000 fr.; Anatole Descamps, 500 fr.; Charles Verley-Crouan 2,000 fr.; Virnot-Gamonet, 1.000 fr.; Emile Vandamme, 1.000 fr.; Mmes Leroy-Crépeaux, 1.000 fr. et Aimé Gonnet 500 fr. Total 12.000 fr.

Liste précédente : 56.500 fr. — Ensemble : 68,500 fr.

Découverte d'un cadavre. — Samedi, vers 8 heures du soir, il y avait un grand rassemblement devant le bout du canal de la rue de la Quennette, en face de la rue des Ponts-de-Comines. On venait de retirer le cadavre d'une jeune fille qui paraissait avoir séjourné plusieurs semaines dans l'eau.

Le cadavre fut transporté à la Morgue. L'identité a été établie ; c'est une nommée Jeanne Duleurrion, âgée de 13 ans, née à Lambersart, et demeurant boulevard du Maréchal-Vaillant avec ses parents.

Cette jeune fille était disparue depuis le 12 avril; il paraît qu'elle était souvent maltraitée par ses parents et que ne pouvant donner 2 fr. que son père lui réclamait parce qu'elle avait cassé un objet, elle avait pris la résolution de se tuer.

Elle avait le matin donné une petite croix comme souvenir à une de ses compagnes.

Nécrologie. — M. Lebigre, ancien notaire, est mort samedi matin ; c'était un bibliophile très connu.

On assure qu'une partie de sa bibliothèque a été léguée à la ville.

La Société des sciences médicales se réunira le mercredi 11 mai, à 8 h. 1/4 du soir. Voici l'ordre du jour :

Candidature de M. le docteur Daguilon. — 3e représentation. — Lecture du rapport. — Communications : M. Toison : thermo-manomètre régulateur électrique. — MM. Dujardin et Toison : Gliôme de la rétine.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 6 mai 1887

Compte-rendu analytique du *Journal de Roubaix*

(SUITE. — Voir le *Journal de Roubaix* du 8 mai)

Présidence de M. Julien LAGACHE, maire

Renouvellement des commissions

Le Conseil procède au renouvellement des commissions pour la session.

M. MARTEL-DELESPIERRE demande que, pour gagner du temps, on nomme, comme aux sessions précédentes, une commission spéciale chargée de dépouiller les scrutins. Cette proposition est adopée ; MM. François Roussel, P. Dazin, et H. Buisine sont désignés.

La liste du jury

Le Conseil procède à la nomination des quatre conseillers qui doivent faire partie des commissions des deux cantons de Roubaix chargées de dresser la liste préparatoire annuelle pour le jury.

Répartiteurs des contributions

Le Conseil désigne les commissaires répartiteurs des contributions directes pour la formation des rôles de 1888.

Directeur de la Caisse d'épargne

Le Conseil procède à la nomination d'un directeur de la caisse d'épargne en remplacement de M. Aimé Delfosse, décédé.

MM. François Roussel, H. Buisine et P. Dazin se retirent dans une salle voisine pour le dépouillement des scrutins.

Questions diverses

Le Conseil donne acte à M. le Maire du compte-rendu de l'emploi du crédit des dépenses imprevues pendant la session écoulée. Il renvoie, aux 2e et 1re commissions, les comptes et budgets de 1886, ainsi que le budget supplémentaire de 1887, du Mont-de-Piété.

Il renvoie à la 3e commission, le projet d'établissement d'un tramway à vapeur de St-Amand à Lannoy; aux 2e et 1re la demande d'un crédit pour le fonctionnement du cours d'Allemand à l'Institut Turgot. et les titres officiels du legs de M. Henry Ternynck en faveur de la ville de Roubaix *pour l'établissement* d'une maternité; à la 1re une déclaration de préemption, par les Hospices, concernant une parcelle de terrain située rue de la Gare.

Il donne acte du retrait de la proposition de M. Alfred Reboux relative à la détermination du nombre des bourses entretenues par la ville dans les écoles de l'Etat et du département.

Il renvoie, à la 1re commission, le cahier des charges pour la mise en adjudication de la fourniture de cabans aux employés de l'octroi ; aux 2e et 1re la demande d'un trousseau en faveur de la jeune sourde-muette Clémence Dhalluin.

Il renvoie, aux 4e et 1re commissions, la demande d'une subvention formée par la *Fanfare Delattre*, en vue de sa prochaine participation au concours du Havre. M. Alfred Reboux demande à M. le Maire de faire venir cette question à la première réunion des commissions compétentes,

Le Conseil homologue le cahier des charges pour la mise en adjudication des buvettes et restaurants de l'école de natation.

Collège de Roubaix.

M. LE MAIRE dit qu'il a reçu, approuvé par le Préfet, le projet, adopté par le conseil, le 21 mai 1886, relativement à l'agrandissement des locaux de l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires.

Mais cette approbation n'a été donnée que sous la réserve, faite par le ministre de l'instruction publique, après avis du Conseil académique et du conseil supérieur de l'instruction publique, que le prix de la location de l'immeuble fixé primitivement à 5,000 fr. sera porté à 8,000 francs.

M. le Maire ajoute qu'à la réception de la lettre du Préfet, il s'est mis en rapport avec M. l'abbé Chabé, supérieur de l'institution de Notre-Dame-des-Victoires, afin de savoir s'il pouvait consentir, au nom de la société civile, dont il est le mandataire, à recevoir, aux conditions déterminées par l'autorité supérieure les locaux dont la construction est projetée.

L'entente s'étant établie entre M. l'abbé Chabé et M. le Maire, celui-ci a fait dresser un bail additionnel, dont il donne lecture.

Le Conseil homologue le bail.

Questions diverses

Le Conseil renvoie aux 2e et 1re commissions, le compte administratif de 1886 et le budget primitif de 1888 de la fabrique de l'Eglise du Saint-Sépulcre; à la 1re, les comptes de gestion du receveur municipal et le compte administratif de l'exercice 1886, ainsi que le budget supplémentaire de 1887.

Il vote un crédit supplémentaire de 83 fr. 33 pour indemnités de logement aux ministres des cultes pour 1886, et un autre crédit supplémentaire de 2 fr. 58, pour la perception de l'impôt sur les chiens en 1886.

Il renvoie à la 1re commission la question soulevée au Conseil général, relative à l'établissement d'une taxe sur le maïs à Roubaix.

Il homologue le cahier des charges, devis et avant métré pour la fourniture d'une nouvelle chaudière n° 1 à l'usine élévatoire de Bousbecque

Il renvoie aux 3e 2e et 1re commissions le projet d'installation d'un gymnase à l'Institut Turgot; aux 3e et 1re le projet de mise en adjudication des travaux d'entretien des propriétés communales; aux 3e, 2e et 1re le projet de construction d'une buanderie à l'école de garçons de la rue Montaigne; aux 3e et 1re le projet de construction de plafonds voûtés dans les cellules des postes de police des rues des Fossés, des Arts, et Saint-Vincent; le projet de rectification, à Wattrelos, du chemin vicinal de grande communication n° 9; la demande de construction d'un aqueduc central boulevard de Cambrai; le projet de répartition des dépenses d'entretien du chemin d'intérêt commun n° 154, de Roubaix à Hem, et à Blandin; le projet de modifications dans la construction des bâtiments de service, au Parc de Barbieux; le projet de mise en adjudication des denrées alimentaires nécessaires aux chevaux de l'ébouage.

Il donne l'autorisation d'aller en appel, contre un jugement de la justice de paix, dans l'affaire Lepers-Caplette, relative à la rue de la Perche.

Il renvoie à la 6e commission un projet de modification des articles 4 et 5 du réglement de la Caisse de retraite des sapeurs-pompiers. *(à suivre.)*

SPORT

CONCOURS HIPPIQUE DE LILLE

La première journée du concours hippique a bénéficié d'un temps vraiment splendide, et une température printanière a favorisé l'élégance des nombreuses et jolies sportives de Lille, de Roubaix et des villes voisines.

Dans les départements du Nord de la France, l'élevage des chevaux a pris, depuis quelques années surtout, une grande signification, et nul doute que le concours annuel de Lille a puissamment contribué à son développement en encourageant et récompensant les efforts des éleveurs.

A notre grande satisfaction, nous avons vu de belles pouliches, quelques carossiers ayant une certaine distinction et un assez grand nombre de chevaux à deux fins, de taille moyenne, dont le modèle et les allures sont satisfaisants.

Les sauts d'obstacles, dans lesquels résidait pour l'ensemble du public l'intérêt capital de cette journée, ont été l'occasion de véritables succès pour plusieurs de nos sympathiques sportmen roubaisiens.

Sur les dix chevaux engagés, neuf se sont présentés, et nous devons dire que chevaux et cavaliers en habit rouge, représentaient une véritable élite.

Le premier prix a été gagné *ex æquo* par *Rattle* monté par son propriétaire M. Edouard Ribeaucourt, et par *Dauphin* monté par M. Faucheur.

Le deuxième par *Ninon*, à M. Léon Lefebvre, très correctement montée par M. Georges Willaert.

Le troisième par *Stella*, à M. le vicomte A. Mimerel; et c'est évidemment à la monte aussi habile qu'énergique de M. Edouard Ribeaucourt qu'il faut attribuer le succès.

Le quatrième par *Far-West*, à M. Grardel, montée par M. Georges Pollet.

Le concours hippique comptera aussi une exposition de voitures, où Roubaix est très remarquablement représenté par MM. Holvoet frères; nous nous nous proposons de consacrer ultérieurement quelques lignes notamment à la description d'une voiture d'un nouveau genre dite *Victoria-coupé*, et que nombre de personnes seraient intéressées à connaître. N...

CONCERTS ET SPECTACLES

Tourcoing. — La série des auditions musicales d'été a été ouverte par un concert donné, dimanche soir, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, par la société des orphéonistes *Crick-Sicks*.

Il y avait quelque temps déjà que nous n'avions eu la satisfaction d'entendre les *Crick-Sicks* : cette société a prouvé dimanche qu'elle ne dégénerait pas. A part, quelques imperfections de detail, l'exécution des grands chœurs pe son répertoire a été très bonne et a soulevé à bon droit les applaudissements du public qui emplissait la salle.

Nous avons constaté avec plaisir que nos orphéonistes ont abordé franchement la *Nuit de Sabbat*, cette grande œuvre chorale d'Ambroise Thomas et les extraits produits dimanche, témoignent d'une étude sérieuse qui a déjà amené des resultats.

Nous félicitons les Crick-Sicks de leur persévérance à suivre les belles traditions de la véritable musique d'ensemble et nous leur souhaitons bon courage afin de pouvoir, dans quelques temps affronter de nouveau la lutte et remporter les succes des précédents concours.

Nous devons une mention spéciale à l'interprétation du quatuor *Les voix du soir*. Ce morceau a été dit avec beaucoup de goût et de méthode. GUY.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Nous avons reçu de MM. Boch, frères, fabricants de porcelaines à Tournai, la lettre suivante. Nous la publions volontiers, tout en faisant remarquer à nos honorables correspondants que nos appréciations, émises sous une forme peut-être laconique, rendaient hommage à la beauté de leurs produits dont « la fabrication, disions-nous, » a conservé le cachet de son origine française », ce qui implique bien l'idee que nous nous trouvons en présence de faïences vieux Tournai.

« Tournai, le 5 mai 1887.

» Monsieur l'éditeur du *Journal de Roubaix*, a Roubaix,

» Vous avez daigné donner votre appréciation sur notre exposition aux arts industriels.

» En vous adressant nos remerciements, voulez-vous nous permettre, Monsieur l'éditeur, une petite rectification relativement à l'article qui a paru dans votre estimable journal, le 30 avril dernier.

» Vous dites ce qui suit :

» Mentionnons aussi les *faïences* de Tournai, etc...

» Or, Monsieur l'Editeur, notre maison n'a exposé à Roubaix que des objets en *porcelaine, pâte tendre*, (*ancien Tournai*).

» De plus, la manufacture de Tournai, qui date de 1751, est aujourd'hui *la seule* qui fasse encore la *pâte tendre*.

» Cette remarque, que nous nous permettons de vous adresser, ayant à certains points de vue une grande importance, nous espérons, Monsieur l'Editeur, que vous voudrez bien la publier.

Dans cet espoir, nous vous offrons, Monsieur l'éditeur, l'hommage de notre haute considération.

BOCH frères.

L'incident du cimetière

Roubaix, le 8 mai 1887.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*.

Je viens de lire dans votre estimable journal en date du 6 courant le compte-rendu de l'incident qui s'est produit lors de l'enterrement de Charles Boussemart mon beau père et dans lequel j'ai été personnellement l'objet premier des insultes, non pas de l'employé ordinaire du cimetière, mais bien de M. Paul Cornille, chef fossoyeur.

A seule fin de ne pas confondre un employé honorable avec M. Cornille, je vous serais bien obligé de vouloir, à titre de rectification insérer ma présente lettre dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. RHINS, géomètre-architecte.

PETITE CORRESPONDANCE

A un petit commerçant. — Dans l'intérêt de tous, et pour arriver sûrement au but que vous cherchez, nous vous demandons de nous donner votre nom *à titre tout confidentiel* — nous savez que vous pouvez compter sur la plus scrupuleuse discrétion. Il nous suffit de pouvoir *affirmer* que nous connaissons l'auteur de la réclamation —; mais cette affirmation est nécessaire pour le succès.

NORD

Douai. — *La grève électorale.* — Les électeurs étaient dimanche convoqués. Il s'agissait d'élire un nouveau conseil municipal; mais aucun candidat ne s'est présenté, aucune affiche n'a été apposée sur les murs, aucun bulletin distribué.

Le nombre des électeurs inscrits est, croyons-nous, de 5,546. Le nombre des votants n'a été que de 126, de 21 pour Douai-sud, de 38 pour Douai-Nord, de 60 pour Douai-Ouest, de 7 pour Dorignies et de 0 pour Frais-Marais.

Ces 126 votants se composent de fonctionnaires et de quelques électeurs aimant la plaisanterie. Les employés de la régie et les instituteurs, notamment, auraient, nous dit-on, reçu de l'administration une *invitation* à voter.

C'est de la même façon qu'on aurait réussi à constituer les bureaux. Les personnes *devant* en faire partie, auraient été prévenues d'avance. On y remarquait surtout des membres de l'enseignement. C'est leur règne : la délégation municipale elle-même n'est-elle pas exclusivement empruntée à l'Université.

Le bureau a personnellement procédé au dépouillement. Cette besogne lui était facilitée par le nombre décisoire de bulletins. Peut-être, du reste, eut-il trouvé difficilement des scrutateurs pour la lui épargner.

Les bulletins étaient, en majorité, soit blancs, soit nuls. On s'est gardé de donner lecture de ces derniers.

Les autres contenaient l'assemblage le plus étrange de noms. Des électeurs avaient voté à la fois pour M. le Doyen de la Faculté de Droit et un anarchiste-révolutionnaire, pour nos confrères de la *Gazette de Douai* et du *Libéral du Nord*, pour l'appariteur de la Faculté des Lettres et le brigadier de police.

On a voté pour des étrangers et pour des morts. Aucune des célébrités locales, y compris l'*Armée de la Loire* n'a été oubliée; mais ce sont les pharmaciens qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

Nous avons indiqué qu'à Frais-Marais, il n'y a pas eu un seul votant. Les électeurs de ce hameau ont, de plus, rédigé une protestation contre le bureau de leur section, qu'ils qualifient de *fictif*.

X...

PAS-DE-CALAIS

Tentative d'évasion de la bande Carpentier. — Depuis quelque temps, M. Cuvelier, gardien-chef de la prison de Bethune, s'était aperçu qu'une sorte de complot se tramait entre les membres de la bande du fameux voleur Carpentier. Aux allures mystérieuses de plusieurs des prisonniers, aux signes et aux paroles échangées, ce brave fonctionnaire avait cru deviner que les détenus nourrissaient de mauvais desseins, et il les surveilla en conséquence. Il finit par acquérir la conviction que Gossart et Delpierre étaient les instigateurs du complot.

Ces deux chenapans devaient faire naître l'occasion de se trouver face à face avec le gardien-chef dans son cabinet, où ils se proposaient de lui faire « passer le goût du pain. » Ensuite ils auraient près la fuite après avoir ouvert les portes de la prison à tous ceux qui y était enfermés.

Rien de plus simple et de plus facile à exécuter

Mercredi à midi, le gardien-chef, désireux d'éclaircir l'affaire, fit appeler Gossart dans son cabinet. Le voleur arriva tout dispose à donner suite à ses projets, mais il fut saisi par les gardiens Marlet et Quintard, ligotté en un clin d'œil et transporté dans une salle voisine. Au même moment, comme c'était convenu entre les deux bandits, Delpierre demanda à parler au gardien-chef « pour communication urgente ». On le fit entrer et quand il se vit seul dans le cabinet, il fit un mouvement de recul, qui dénotait son étonnement de ne pas y rencontrer Gossart.

On se précipita également sur Delpierre, qui fut emmené au cachot avec son acolyte. Tous deux se debattaient et criaient :

— A moi Carpentier, nous les tenons !

Mais le rusé Carpentier s'est bien gardé de bouger.

Gossart et Delpierre ont avoué sans hésiter qu'ils avaient prémédité d'assassiner le gardien-chef et ils ont affirmé que les amis de Carpentier et celui-ci même étaient dans le complot. Les deux greuins ont été mis aux fers.

BELGIQUE

Les grandes filatures belges. — Les grandes filatures belges qui sont constituées en sociétés par actions viennent de tenir leurs assemblées annuelles. Les renseignements qu'elles livrent à la publicité sont des plus limités. L'*Echo* a pu se procurer le bilan de la *Lys* de Gand, le voici :

ACTIF

Immobilisé	Fr.	4,042,817
Réalisable : stock et magasins . . .		5.180,960
Disponible		1,594,918
	Fr.	12,718,695

PASSIF

Non exigible : capital et réserve.	Fr.	8,159,695
Exigible		4,222,375
Profits et pertes		336,625
	F.	12,718,695

Ce bénéfice de 336,625 fr. permet de distribuer 73 fr. de dividende par action, mais on ne met rien à la réserve.

Le capital actions est de 4 millions, mais il est augmenté en réalité d'anciennes réserves qui sont un peu plus importantes que ce capital. Ces réserves sont, paraît-il, très heureusement placées et contribuent au bénéfice acquis plus que la filature elle-même.

La *Linière gantoise* publie pour la première fois son bilan.

L'immobilisation est de 8,200,000 fr.; le surplus de l'actif, soit 6,100.000 fr., est en valeurs disponibles, notamment 4,400,000 en approvisionnements et stocks.

La Société doit 6,100,100 francs à des tiers. Soit exactement ce qui est représenté à l'actif par du réalisable. Le reste est la représentation du capital 4,000,000 et des réserves accumulées.

Maigre année comme bénéfice : 59,424 fr. de gain appliqué au fonds d'amortissement.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 6 mai 1887. — Versements : Roubaix, 165 déposants, 32 nouveaux, 36,765 »». Succursale Lannoy 0 déposants, 0 nouveaux, »,»»» »». Succursale Croix : 5 déposants, 1 nouveau, 930 »». Total des versements 37,698

Remboursements. Roubaix : 120 remboursements effectués, 56,324 »». Succursale Lannoy : 0 remboursements effectués, »»»,»». Succursale Croix : 3 remboursements effectués, 2030,67. Total des remboursements : 58.843 11.

Les opérations du mois de mai sont suivies : A Roubaix, par MM. E. Lecomte-Scrépel et J. Dujardin, directeurs. A Lannoy, par M. Parent-Desbouvrie. A Croix, par MM. E. Jourdeuil et H. Delesalle.

Le Caissier, FREMONT.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING. — Séance du 8 avril. — Somme versée à Tourcoing par 101 déposants, dont 16 nouveaux, 23,027 fr. »». Somme versée à Halluin, par 8 déposants, dont 2 nouveaux 4236 »». Somme versée à Linselles, par 10 déposants, dont 2 nouveaux 3305 »». Somme versée à Roncq, par 74 déposants, dont 32 nouveaux, 4161. Somme versée à Boudnes, par 1 déposant, dont 0 nouveau, ». Somme versée à Bousbecque par 2 déposants, dont 0 nouveau, 240 »». Total des recettes de la semaine : 35,024 fr. »».

Remboursements : à Tourcoing, à 79 déposants, francs 39,805,33. A Halluin, à 2 déposants, 2118.75. A Linselles, à 1 déposant, 100 »». A Roncq, à 7 déposants, 7729.54. A Bondues, à 0 déposant, »»,»». A Bousbecques, à 1 déposant, 12.46 Total des remboursements de la semaine, fr. 49,765.98

Administrateurs du mois de mai 1887 : A Tourcoing, MM. P. Duquesnoy et G. Dervaux. A Halluin, M. Wattel-Roy. A Linselles, M. J. Demarcq. A Roncq, M. Ch. Couvreur. A Bondues, M. Eloi Delfortrie. A Bousbecque, M. L. Vanandreweld. *Le Caissier*, A. PALLARD

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 8 mai.* — Léonie Seynaeve, rue Stephenson, 33. — Rosine Seynave, rue Stephenson, 33. — Emile Lebacq, boulevard d'Armentières, maisons Labis. — Hélène Vandaele, rue de la Conférence, maisons Vandenbaeghe. — Charles Deplechin, rue des Anges, cour Liagre, 16. — Richard Lejour, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor. — Pauline Bayart, rue du Pile, cour Delaunoy. — Julia Vannieuwhuyse, rue de l'Epeule, cour Govaert, 20. — Jeanne Boert, rue de Beaurewaert, cour Tonneau, 7. — Maurice Egels, rue Duflot, 27. — Léonie Rommens, rue des Longues-Haies, cour Bonte-Platel, 4.

Publication de mariages. — J.-B. Wallez, 28 ans, mécanicien, rue de la Tuilerie, et Adèle Baert, 27 ans, cuisinière, rue de Lannoy. — Arthur Delmée, 25 ans, rattacheur rue Meyerbeer, et Marie Courbet, 25 ans, soigneuse, id. — J.-B. Dhaenens, 27 ans, tisserand, rue Bernard, et Marie Deconick, 22 ans, tailleuse, id. — Moise Gilmon, 29 ans, ourdisseur, rue d'Alger, et Marie Vrandecruyssen, 24 ans soigneuse, rue Nabuchodonosor. — Auguste Glotée, 29 ans, tisserand, rue de la Guinguette, et Elise Druon, 23 ans, soigneuse, id. — Victor Natalis, 28 ans, savonnier, rue Massillon, et Clémence Petit, 26 ans, sans profession, rue de Lannoy. — Emile Hancq, 29 ans, contremaître, et Marie Castelain, 25 ans, couturière. — Edmond Vinchant, 29 ans, apprêteur, rue Saint-Antoire, et Marie Hocrée, 29 ans dévideuse, rue de la Chapelle-Carrette. — Jules Arensma, 31 ans, boucher, rue de Croix, et Marie Verraz, 32 ans, demoiselle de magasin, Grand-Place. — François Baelens, 25 ans, cordonnier, rue des Champs, et Honorine Leconte, 26 ans, ourdisseuse. — Alphonse Monlard, 27 ans, mécanicien, rue de l'Epeule, et Hortense Wilfart, 19 ans, repasseuse, rue Péroi. — Auguste Lefrancois, 27 ans, brasseur, et Marie Pollet, 23 ans, sans profession, rue de l'Espérance. *Léopold Squedin*, 24 ans, rattacheur, rue Lafontaine, et Marie Bracaval, 22 ans, tisserande. — Jean Lanée, 28 ans, tisserand, rue Malplaquet, et Hermance Duflermont, 26 ans, tisserande, rue de Valenciennes. — Oscar Mas, 29 ans tisserand, rue du Duc, et Elise Vandenaebele, 24 ans, tisserande, rue de la Basse-Masure. — Louis Desmulier, 26 ans, tisserand, rue Plutarque, et Adèle Masure, 30 ans, soigneuse, rue St-Louis. — Louis Cardoen, 29 ans, coiffeur, et Céline Agache, 26 ans, rattacheuse, rue de Soubise. — Louis Parez, 24 ans, tisserand, et Romanie Vannoste, 24 ans, piqurière, rue de la Banque. — Henri Delbarre, 30 ans, rentreur, Grande-Rue, et Eugénie Desquennes, 24 ans, soigneuse, rue de la Paix. — Emile Nutte, 30 ans, fileur, rue de Coligny, et Louise Marescaux, 33 ans, soigneuse, rue de Barbieux. — François Determerman, 25 ans, rattacheur, rue de Croix, et Léonie Leplat, 25 ans, rattacheuse, id. — Gustave Lepoutre, 26 ans, tisserand, rue de Mons, et Adèle Costeur, rue de Ma Campagne. — Ferdinand Lamarque, 30 ans, apprêteur, rue du Fort, et Léontine Marissal, 20 ans, piqurière, rue du Fort. — Joseph Vandevoorde, 28 ans, tisserand, rue de Lille, et Juliette Delannoy, 26 ans, encaisseuse, rue de la Perche — Henri Couque, 27 ans, employé d'octroi, rue de la Perche, et *Zoé Penin*, 24 ans, piqurière, quai de Wattrelos. — Edouard Delespierre, 25 ans, ourdisseur, rue de Beaurewaert, et Adèle Desobry, 26 ans, piqurière, rue du Tilleul. — Louis Vermaute, 25 ans, journalier, et Philippine Keups, 25 ans, peigneuse. — Louis Frelin, 24 ans, contremaître, et Clemence Beuscart